

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 juin 2016

Sous la présidence de Mme le Maire, étaient présents

Mmes BOURDALE-DUFAU Sylvie, Mrs. FOURCADE Patrick, DESSALLES Christian, LASCOUMETTES Jean-Robert, LASSUS-LIRET Gilbert, MASCARAS Daniel, PASCAU Philippe.

Absents excusés: MAUBOULES Maïlys, PALETOU Françoise, BERGEREAU Aurélien, GROS Jean-Philippe, URDOUS Sébastien

Procuration : PALETOU Françoise à BOURDALE-DUFAU Sylvie.

Secrétaires de séance : MASCARAS Daniel, FOURCADE Patrick.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV de la dernière réunion
- Marché de travaux : réaménagement de la mairie : résultat de la consultation et choix des entreprises
- Association A'TOUT LOISIRS : adhésion
- Assurances garantissant l'ensemble des risques financiers de la collectivité liés au régime de protection sociale du personnel
- Questions diverses

Séance ouverte à 19 heures 30

1. Approbation du PV du 04 mai 2016

Le compte - rendu du Conseil Municipal du 04 mai 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Marché de travaux : réaménagement de la mairie

Madame le Maire présente les résultats de la consultation et le choix des entreprises.

18 entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour les 7 lots. Ces entreprises pouvaient consulter la nature des travaux sur le site eadministration64. Cette procédure est légale à partir d'un montant de travaux supérieur à 40 000€.

L'ouverture des enveloppes ayant été faite lors de la réunion de la commission d'appel d'offres, le résultat de la consultation a été donné à l'architecte de la Maison des communes qui a analysé les dossiers et transmis la liste des entreprises retenues.

Un comparatif des entreprises ayant répondu sera établi par l'architecte.

Après en avoir débattu, la liste des entreprises retenues est soumise au vote.

Lors du débat, il ressort qu'aucune entreprise communale n'a répondu à l'offre. Des élus demandent que, pour le prochain appel d'offres, elles soient consultées. Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer les marchés avec les entreprises. La désignation des entreprises est adoptée.

Délibération adoptée par 6 voix pour, 3 abstentions dont 1 pouvoir.

3- Association A'TOUT LOISIRS

Madame Le Maire informe les élus de la nature de cette association qui a pour but de coordonner et mutualiser les dépenses des 3 centres de loisirs situés dans la communauté des communes du Miey-de-Béarn. Chaque commune doit y adhérer pour un montant annuel de 50€.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4 – Assurance garantissant l'ensemble des risques financiers de la collectivité liés au régime de protection sociale du personnel

Madame le Maire rappelle que la commune a adhéré aux contrats d'assurance groupe mis en place par le Centre de Gestion pour les agents territoriaux. Ces contrats concernent, d'une part les risques liés aux agents affiliés à la CNRACL (Caisse Nationale des retraites des agents des collectivités locales) et d'autre part aux risques liés aux agents non affiliés à la CNRACL.

Les membres du conseil autorisent Madame le Maire à demander au Centre de gestion de souscrire à ces deux contrats d'assurance.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5 - Questions diverses

Hangar communal

Il sera mis fin au bail actuel qui se termine le 31 décembre 2016. Un nouveau local mieux situé et pourvu de l'eau et de l'électricité permettra de réunir en un même lieu l'atelier des agents techniques, ainsi que tout le matériel communal.

Le conseil municipal approuve cette démarche à l'unanimité des membres présents, soit 9 voix pour dont 1 pouvoir.

PLUI

Une réunion d'information présentée par la communauté de communes du Miey réunira les 5 conseils municipaux (Uzein, Momas, Caubios-Loos, Beyrie en Béarn, Bougarber) le 27 juin à 18h30, à la salle des Arcades de Bougarber.

Point sur l'intercommunalité

Mme le Maire fait le point sur les diverses réunions mises en place dans le cadre de la fusion des EPCI qui interviendra le 01 janvier 2017.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 20h45.

Prochaine réunion du conseil Municipal : le 20 juillet à 20h30.